

09.06.2024 - 14:15 Uhr

Un OUI clair à un approvisionnement plus sûr en énergies renouvelables

Aarau, le 9 juin 2024 (ots) -

Par un écrasant OUI à la loi pour l'électricité, les citoyennes et citoyens suisses réclament sans équivoque plus d'électricité propre produite sur le territoire. Le résultat du vote exprime un engagement ferme en faveur de la transformation de notre système énergétique et ce faisant assigne une mission claire: mettre maintenant en oeuvre les projets de développement de la production d'électricité renouvelable.

Grâce au large soutien dont bénéficie la loi pour l'électricité, de nombreux leviers peuvent désormais être activés pour renforcer la sécurité de l'approvisionnement en Suisse et réduire la dépendance énergétique du pays vis-à-vis de l'étranger. En tant que membre fondateur de l'alliance pour la sécurité de l'approvisionnement en électricité, l'AES s'est imposée en première ligne dans la campagne pour le projet de loi. L'engagement de la branche de l'électricité et l'excellente collaboration interpartis au sein de l'alliance avec quasiment toutes les grandes formations politiques et de nombreuses associations environnementales et économiques renommées s'est avérée payante. Le plébiscite de la population suisse en faveur de la loi sur l'électricité avec un taux remarquable de presque 70% prouve que le projet est équilibré et qu'il prend en compte une multitude d'intérêts.

Une première étape

La loi pour l'électricité est une étape importante de notre future sécurité d'approvisionnement et pose un certain nombre de jalons indispensables, mais pas la totalité d'entre eux. Les projets de développement des énergies renouvelables ne doivent pas seulement pouvoir être approuvés et réalisés plus facilement: la question de la rapidité est aussi cruciale. Complément indispensable à la loi pour l'électricité, le projet pour l'accélération des procédures en cours d'examen au Parlement doit bientôt entrer en vigueur afin que les objectifs de développement définis dans la loi pour l'électricité soient atteints dans les délais impartis. Et les réseaux joueront à cet égard un rôle essentiel: le développement et la décentralisation de la production d'électricité nécessitent que nous développions également les réseaux d'électricité de façon plus novatrice et en temps utile. L'AES a une vision claire des instruments nécessaires à cet effet, et s'engage en ce sens (à savoir dans le cadre du projet annoncé pour l'accélération des procédures pour le réseau).

Les risques de l'initiative en faveur de la biodiversité

Le 22 septembre 2024, la population suisse se prononcera sur l'initiative sur la biodiversité. Une acceptation aurait des conséquences graves pour la sécurité de l'approvisionnement, et ferait obstacle à l'essor rapide de la production d'électricité grâce aux énergies renouvelables. La loi pour l'électricité serait brusquement mise "hors circuit" et toutes les portes se refermeraient brusquement. En effet, l'initiative sur la biodiversité prévoit des exigences strictes et des règles du jeu sévères, qui viendraient enterrer tous les efforts que nous avons déployés jusqu'à présent dans le cadre du tournant énergétique et qui mettraient à l'arrêt les nombreux projets de développement en cours ou en gestation.

"Plus d'excuses"

L'opinion de Michael Frank, directeur de l'AES, sur le résultat du vote:

"Le verdict émis par la population concernant la loi pour l'électricité ne laisse aucune marge de manoeuvre aux interprétations: l'approvisionnement en électricité doit être sûr, indépendant et comprendre plus d'électricité propre suisse. D'importantes conditions-cadre et les instruments sont désormais réunis. La branche de l'électricité attend de pouvoir maintenant réaliser les nombreux projets de qualité portant sur le développement des énergies renouvelables, sans plus avoir à se heurter à une résistance de fer. La voie tracée repose sur un très large consensus, comme en témoigne clairement le résultat de la votation. Nous devons apporter la preuve par l'acte et aller de l'avant. La volonté du peuple s'est exprimée. Il n'y a plus d'excuses."

Plus sur la loi pour l'électricité

- [Communiqué de presse de l'Alliance pour un approvisionnement en électricité sûr](#) (09.06.2024)
- [Prise de position concernant la mise en oeuvre de la loi pour l'électricité au niveau de l'ordonnance et autres modifications des ordonnances concernées](#) (28.05.2024)

Contact:

Valérie Bourdin, Porte-parole Suisse romande
valerie.bourdin@electricite.ch / 021 310 30 23

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003757/100920268> abgerufen werden.